

## 4 FICHES PRATIQUES

- 1 Élus : comment engager le changement ? Des repères et des piliers pour agir
- 2 Qu'est-ce qui caractérise les acteurs économiques ?
- 4 Quels leviers d'action de ma collectivité territoriale pour créer, appuyer les filières territorialisées et les acteurs économiques ?

▶ Cette fiche vous propose un chemin fait d'étapes, à réitérer si besoin.

**Les acteurs des territoires TERRA au sein des groupes d'échanges ont pris conscience de la nécessité de mieux identifier, connaître et impliquer la diversité des acteurs économiques.**

## UN CHEMINEMENT DE MOBILISATION ET D'IMPLICATION

### ETAPE 1

En interne de la collectivité :

- Faites un inventaire des acteurs économiques déjà recensés et connus par les différents services (économie, tourisme..)
- Concertez les autres collectivités du bassin de vie, du territoire pour amplifier ce **recensement des acteurs économiques dans les différentes filières.**

### ETAPE 2

Invitez vos services à cartographier le panel des acteurs (voir les outils en ligne pour cartographier).

### ETAPE 3

**Mobilisez vos élus** dont la délégation est en rapport direct avec la transition agroécologique et alimentaire.

**Créez de l'interservices** au sein de votre collectivité en mettant en place un groupe projet coordonné par un chef de projet qui réunit des agents territoriaux issus des services pouvant être concernés. Cette étape vise à favoriser l'approche systémique qui caractérise le chantier de la transition.

### ETAPE 4

Allez personnellement à la rencontre des acteurs économiques majeurs, de leurs institutions représentatives pour mieux **vous acculturer à leurs contraintes, leurs besoins, aux problématiques qui les animent.** Ceci dans l'objectif de les mobiliser sur ce qui présente un intérêt pour eux et ce qu'ils sont prêts à changer.

### ETAPE 5

**Créez des espaces et des outils facilitant des regards croisés** entre acteurs économiques et avec les autres acteurs du système alimentaire. Les impliquer dans la construction d'une vision stratégique et prospective.

### ETAPE 6

**Impliquez dans la gouvernance multi acteurs les acteurs économiques et leurs institutions** (chambres consulaires, pôle d'excellence agroalimentaire, syndicats professionnels...)

### ETAPE 7

**Co-construisez les dispositifs d'accompagnement** pour que les acteurs économiques prennent part aux orientations définies dans les lieux de concertation et adapter les appuis et aides économiques en conséquence :

- **ex** : lancez un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour soutenir les opérateurs économiques engagés dans la transition
- **ex** : créez des aides publiques à l'investissement. Conditionnez ces aides par des critères cohérents avec les orientations données à la transition
- **ex** : appuyez la création de filières par le financement de postes d'animation
- **ex** : financez des expérimentations de nouveaux process de production
- **ex** : améliorez les infrastructures de transport et de logistique
- **ex** : améliorez l'accès au numérique en supprimant les zones blanches.



## Exemples TETRAA

- **Le pôle Bio de la Communauté de communes du Val de Drôme** accueille uniquement des entreprises dédiées au développement de l'agriculture biologique sur le territoire. Ce pôle Bio est implanté sur un écosite, zone où les entreprises installées doivent respecter un cahier des charges intégrant des critères environnementaux sur l'activité, la construction des bâtiments, la consommation d'énergie... Elle crée des liens entre les producteurs et les opérateurs économiques, notamment les distributeurs : pour sécuriser les débouchés des agriculteurs localement et permettre aux distributeurs de répondre à la demande de leurs clients en produits de qualité (ex : un annuaire des producteurs locaux est créé par la collectivité et transmis à tous les transformateurs et distributeurs du territoire).



Pôle bio de la CCVD

- **La surprime à la conversion Bio de Douaisis Agglo** : mise en place en 2019, cette aide permet de favoriser les conversions à l'agriculture biologique sur le territoire. Elle est versée en une fois et son montant varie de 3 000 € (pour la fourchette située entre 1ha et 3ha convertis) à 16 000 € (au delà de 15ha). En savoir plus [ici](#)

## MOBILISEZ LES ACTEURS ÉCONOMIQUES : DES MODALITÉS COLLECTIVES À INITIER

Suite aux rencontres individuelles (voir étape 4 ci-dessus) conduites par les élus, la collectivité peut :

- faciliter l'interconnaissance entre les acteurs économiques ;
- avec les instances représentatives, créer des espaces de dialogue, des modalités de mobilisation collective dans une logique non concurrentielle.

Des exemples de modalités d'animation à mettre en œuvre :



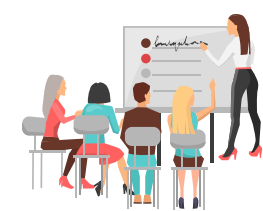
### DES PETITS DÉJEUNERS D'ÉCHANGES

Réunir des chefs d'entreprise autour d'une thématique, animer un « world café » pour créer de l'échange et envisager des actions



### UN RALLYE ÉCO

Sur une journée, aller à la rencontre de chefs d'entreprises engagés dans la transition et conclure par une séance de synthèse sur les enseignements et pistes à promouvoir



### JOURNÉE FORMATION-ACTION SUR LES ATOUS ECO DE LA TRANSITION

- diagnostic de l'entreprise
- identification des marges de manœuvre
- gains économiques possibles
- échange et témoignages entre entreprises présentes



### FORUM DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

- stands de présentation des entreprises
- espaces de dialogues thématiques sur des actions inspirantes à conduire dans l'entreprise pour engager la transition agroalimentaire
- mini conférence sur des aspects techniques de la transition

## Exemple TETRAA

**Le Pays des Châteaux** a organisé des « ateliers gourmands » rassemblant une diversité d'acteurs privés et publics du territoire. Ces ateliers ont permis la rédaction concertée du plan d'action du PAT.

La collectivité a au préalable rencontré individuellement une diversité d'acteurs locaux avant d'organiser ces ateliers collectifs, et présente cette première étape comme un facteur de réussite pour la mobilisation des opérateurs économiques.